

## **Mémoire individuel pour la consultation de l'EES sur les hydrocarbures au Québec**

**J'aimerais vous donner ma version sur la direction du futur des hydrocarbures au Québec . Les hydrocarbures nous coutent plusieurs milliards de dollars chaque année au Québécois. Nous pourrions avec tout le génies créatif existant ici procéder à la mise en place du monorail, reliant nos différentes villes entre elles, tout en procurant des milliers d'emplois pour plusieurs années. Chaque station aurait un stationnement style « biccy » avec des voitures électriques pour continuer le trajet. Tous les véhicules en moins vu les commodités nouvelles, ferait que nous économiserions sur l'essence et financerait le projet tout en gardant l'argent des contribuables ici. Notre air en serait changer par une pollution en moins et notre santé par le fait même. Nous deveindrions un modèle pour les autres pays et pourrions en exporter la façon de faire tout en donnant une fierté pour nos génération futurs.Moins d'hydrocarbures et plus de génies créatifs pour les énergies du futur. Nous n'attendons juste la vo;noté politique pour le faire en même temps que d'autres pays sont déjà en marche présentement dans cette direction.**

Depuis des années, nous sommes confrontés au « préjugé favorable » des gouvernements successifs face à l'exploitation des possibles ressources fossiles du Québec. À tour de rôle, diverses campagnes ont été menées pour nous convaincre d'ouvrir notre sous-sol aux foreuses et nos eaux à de nouveaux bateaux-citernes.

Je dénonce le déroulement de la présente démarche, dont les délais risibles alloués pour analyser et commenter les 64 études issues du Plan d'acquisition des connaissances additionnelles (dont 18 demeurent inaccessibles la veille même de l'ouverture des audiences), précédée d'une multiplication, sans ordre ni fin, de « consultations publiques», qui ont transformé un processus nécessaire en une parodie de la démocratie.

Je m'oppose aux orientations fossiles imposées par le gouvernement à la société québécoise et demande plutôt que ce dernier se dote d'une stratégie ambitieuse de transition énergétique et de sortie du pétrole. Les raisons qui motivent cette position sont les suivantes :

- L'archipel madelinien a une fragilité naturelle reconnue (GSOC01, BAPE 2014, EES2 2013) et est excessivement vulnérable aux conséquences immédiates et à long terme de la consommation soutenue des hydrocarbures (EES2 2013, Ouranos 2008, 2014).

- Les Madelinots sont des témoins privilégiés des risques inhérents à l'utilisation des carburants fossiles comme en témoignent les nombreux incidents de déversement et de contamination sur le territoire ainsi que les impacts des changements climatiques.
- Nos revenus proviennent principalement d'activités d'exploitation de ressources renouvelables (tourisme et pêches), incompatibles avec l'implantation d'une industrie aussi exclusive que celles des hydrocarbures fossiles.
- Doté d'un système d'approvisionnement énergétique autonome, l'archipel affiche une dépendance quasi-totale aux énergies fossiles (BAPE 2014, Dunsky 2013). Toutefois, à la lumière de diverses études (localement voir Dunsky 2013, ailleurs voir le cas des Îles Canaries et celui de l'archipel danois de la mer Baltique, ainsi que les projections officielles internationales), cette dépendance ne doit pas être considérée comme une fatalité mais bien comme une condition passagère, un point de départ dans une démarche de responsabilisation et d'affranchissement collectif.
- Cette volonté de surmonter cette condition a été démontrée à plusieurs reprises et demeure activement soutenue par la communauté et de nombreux acteurs institutionnels locaux, tel qu'en témoignent les très nombreux mémoires déposés depuis 2004 aux diverses instances concernées.
- Enfin, les experts mondiaux affirment que 80% des ressources fossiles connues à l'échelle planétaire doivent demeurer inexploitées si nous voulons éviter un réchauffement climatique moyen de plus de 2°C.

Compte tenu de l'inexpérience québécoise dans ce domaine (GECN-06), des délais et des investissements associés au déploiement de cette industrie au Québec (AECN-02) et des objectifs de lutte aux changements climatiques, des quantités inconnues de ressources économiquement exploitables (GECN01 annulée par manque d'information), de l'importance des différents risques environnementaux afférents (ensemble des rapports soumis dans le cadre du chantier environnement, dont GSOC01), des difficultés inévitables de la mise en marché (AECN02, GECN-05), ainsi que du nombre toujours croissants d'options alternatives aux énergies fossiles et des bénéfices économiques et sociaux potentiels qui sont associés à leur déploiement (nombre d'emplois créés/\$ investi, retombées sociales associées à l'innovation, etc):

**Le Québec ne doit pas se lancer dans l'extraction, conventionnelle ou par fracturation, d'hydrocarbures sur son territoire, maritime ou émergé, ni contribuer au développement des sables bitumineux albertains en acceptant de devenir la**

voie de sortie de ce dernier. Enfin, le Québec devrait plutôt développer son rôle de leader dans notre nécessaire transition énergétique vers une société post-carbone.

Prénom, Nom: \_Louis

Casavant \_\_\_\_\_

lieu: Deschailons sur St-Laurent \_\_\_\_\_ date : 19  
novembre 2015 \_\_\_\_\_